

L'avenir du cinéma "Le Palace" reste incertain

■ La salle bruxelloise rouvrira bien à l'automne, mais qui en supportera la charge financière ?

S'il est bien une chose typique de la politique, ce sont ces dossiers épineux que les élus se refilent et transforment ainsi en vraies sagas. En voilà une qui revient au-devant de l'actualité, celle du cinéma d'art et d'essai Pathé Palace.

Bref retour en arrière. En 2001, après un bras de fer musclé avec la Communauté flamande, la Communauté française, à l'initiative de son ministre-président Hervé Hasquin (MR), acquiert le complexe cinématographique "Pathé Palace" (alors dénommé Kladaradatsch), sis boulevard Anspach, pour 16 millions d'euros. En 2004, est approuvé le projet de cinéma d'art et d'essai "Cinéma Palace" porté par l'ASBL Le Palace, dont sont membres, notamment, les frères Dardenne. Au cours des législatures 2004-2009 et 2009-2014, la ministre de la Culture d'alors, Fadila Laanan (PS), n'hésite pas à injecter des fonds supplémentaires pour concrétiser le projet. L'ouverture de la nouvelle salle est annoncée pour... 2013.

Quatre ans plus tard, Le Palace n'est toujours pas accessible au public. En mars, la ministre de la Culture Alda Greoli (CDH) a cependant annoncé sa réouverture à l'automne. Une enveloppe de 2,7 millions a d'ailleurs été mise sur la table pour achever les travaux. Jeudi matin, en commission de la Culture, M^{me} Greoli a répété, en réponse à une question d'Olivier Maroy (MR), que "les 2,7 millions sont toujours d'actualité; ils sont nécessaires mais suffisants aux travaux, qui seront achevés en temps et en heure".

"Le Palace est un bel outil, professe M. Maroy. On ne peut que se réjouir de sa réouverture, mais qui va payer les charges financières ? Nous ne sommes absolument pas au bout du chemin !" De fait, sur les 16 millions alloués au rachat du bâtiment, 10 millions doivent encore être remboursés, à concurrence de 550 000 euros par an jusqu'en 2035.

Or, ce n'est un secret pour personne, les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) sont très à l'étroit. Que faire ? A cette question, Alda Greoli, pourtant vice-présidente du gouvernement de la FWB, se contente de renvoyer la patate chaude à son collègue du Budget, André Flahaut (PS).

Vers un partenariat public-privé ?

"Lors de l'élaboration du budget 2017, mission m'a été confiée de trouver une solution", rappelle M. Flahaut.

10 millions

à rembourser

Sur les 16 millions d'euros investis pour racheter Le Palace, il reste 10 millions à rembourser d'ici 2035.

A ce jour, il a présenté plusieurs pistes à l'exécutif de la FWB. 1° Le statut quo, mais c'est difficilement tenable financièrement pour la FWB. 2° Trouver un repreneur public. "Je ne suis pas pour la privatisation", précise M.

Flahaut. La Région bruxelloise, la Cocof et la Ville de Bruxelles ayant décliné sa proposition, André Flahaut s'est tourné vers Beliris, l'accord de coopération entre le fédéral et la Région bruxelloise. 3° "L'autre piste serait de créer un partenariat public-privé, en ayant, peut-être avec les occupants actuels (Ndlr : les frères Dardenne) une prise de participation de 49 % et 51 % (pour la FWB)." 4° Enfin, dernière piste, remettre la salle sur le marché, soit entre les mains d'un opérateur privé.

"A l'approche de la discussion du budget 2018 (Ndlr: qui débutera après le 21 juillet), cette question sera sur la table. Toutes les portes ne sont pas fermées", assure encore André Flahaut.

St. Bo.